



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Amaryllidaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Lis de mer ;  
Lis des sables ;  
Lis maritime ;  
Lis mathiole ;  
Lys de mer ;  
Lys des sables ;  
Lys maritime ;  
Lys mathiole.

TYPE BIOLOGIQUE : géophyte

TAILLE : 30 – 60 cm

FLORAISON : juillet - septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : quasi menacée (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995) ;
- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

Le Lis de mer se développe dans des habitats protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore qui peuvent, s'ils sont situés dans des sites Natura 2000, bénéficier de mesures particulières de préservation.

### Description

Le Lis de mer est une plante vivace, glabre, mesurant 30 à 60 cm, à gros bulbe ovale pouvant mesurer jusqu'à 8 cm de large.

Ses feuilles, pouvant être au nombre de trois à six, sont glauques, linéaires, larges de 1 à 15 mm et dépassent la tige. Elles sont généralement tordues à spirales, appliquées au sol. La tige est robuste, lisse et peut mesurer plus de 30 cm.

L'inflorescence est disposée en ombelle composées de cinq à dix fleurs. Les fleurs sont grandes, blanches et odorantes. Elles peuvent dépasser 10 cm de large. La corolle est en forme d'entonnoir, soudée au périanthe dans son tiers inférieur et divisée en douze dents triangulaires, portant six étamines. Le périanthe est long de 7 à 12 cm, à tube étroit, dilaté dans son quart supérieur, à divisions étalées-dressées, lancéolées-linaires.

### Confusions possibles

Espèce facile à reconnaître, aucune confusion possible.

### Écologie

Le Lis de mer se développe au sein des pelouses de la dune mobile et de la dune fixée. La dune mobile, également appelée "dune blanche" se développe en arrière des dunes embryonnaires, par accumulation de sable. La dune fixée, également appelée "dune grise", se situe en arrière de la dune mobile et possède une ceinture de végétation plus riche, fixant la dune.

Le substrat sableux est pauvre en nutriments et très drainant. Les plantes des dunes mobiles et fixées sont adaptées aux conditions de sécheresse et à l'exposition aux embruns et aux vents forts. Elles supportent également un saupoudrage sableux.

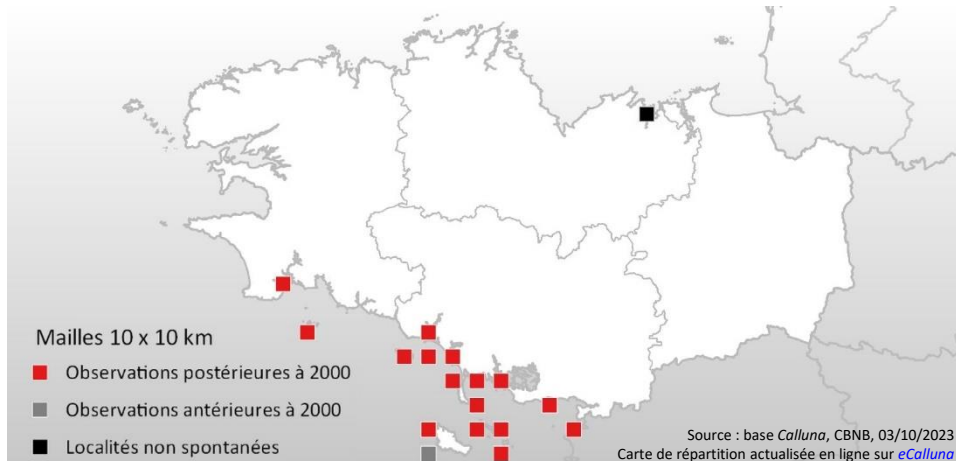
Le Lis de mer a la particularité de pouvoir s'enterrer plus profondément afin d'éviter son déchaussement ou bien d'allonger sa tige en cas de recouvrement trop important par le sable. Ceci lui permet de vivre dans un environnement instable, soumis à des mouvements de sable.

© CBNB, J. Le Bail



Le Lis de mer est une espèce méditerranéo-atlantique, qui atteint sa limite nord de répartition dans le sud du Finistère.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



### Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Dans le passé, la pression de l'urbanisation sur ces milieux a été la principale raison de la raréfaction des dunes et est la principale cause de la raréfaction du Lis de mer (cf. carte). Cette pression a fortement diminué ces dernières années, mais les dunes restent des milieux très attractifs pour des activités de loisirs et pour certaines activités professionnelles. La surfréquentation constitue par conséquent une importante menace pour le Lis de mer, par le piétinement, mais aussi par certains aménagements réalisés pour faciliter l'accès la mer.

Les dunes sont des milieux instables de nature, elles sont tributaires des processus d'accumulation de sable et d'érosion. Tout aménagement ou phénomène naturel qui modifie l'équilibre sédimentaire est ainsi susceptible d'affecter les plantes inféodées à ces milieux : aménagements portuaires, tempêtes...

Les espèces de dune sont ainsi particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques, leurs milieux de vie seront potentiellement détruits par la montée du niveau de la mer et lors de tempêtes.

Le Lis de mer peut également faire l'objet de prélèvements pour son intérêt ornemental, de par sa floraison spectaculaire.

### Gestion actuelle et préconisations

Le Lis de mer se développe dans des milieux dont l'intérêt patrimonial est reconnu et de nombreuses dunes font l'objet de mesures de protection foncière ou réglementaire. Les dunes bénéficient souvent d'opérations de gestion, en particulier pour limiter les effets de la fréquentation. Cette gestion est généralement bénéfique au Lis de mer.

#### Préconisation :

- Porter à connaissance la présence de cette espèce protégée pour que l'enjeu de sa préservation soit pris en compte dans d'éventuels aménagements et lors de manifestations sportives.
- Entretien des aménagements de fréquentation du public, les adapter le cas échéant aux évolutions du milieu.
- Anticiper et accompagner les effets du changement climatique (remontée du niveau de la mer, tempêtes...) : permettre aux milieux meubles tels que les dunes de se "déplacer".
- Assurer une actualisation régulière des données d'observation de l'espèce. Réfléchir à la mise en place de suivis précis sur certains sites représentatifs de l'espèce et des menaces qui pèsent sur elle.

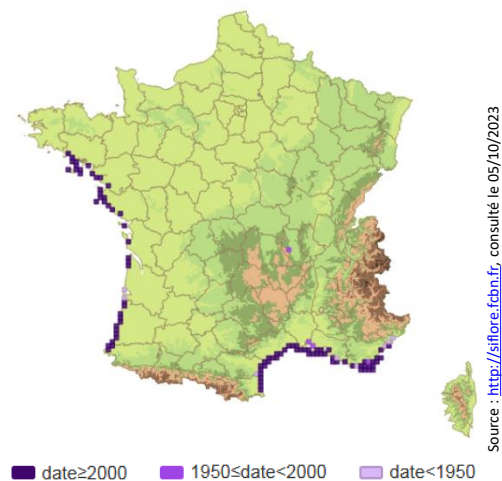
#### COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

**FINISTÈRE** : Combrit, Fouesnant

**MORBIHAN** : Arzon, Carnac, Erdeven, Etel, Gâvres, Groix, Hoedic, Ile-d'Houat, Pénestin, Plouharnel, Plouhinec, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Sarzeau, Sauzon, Trinité-sur-Mer

#### RÉPARTITION EN FRANCE



#### RÉPARTITION MONDIALE :

Le Lis de Mer est une espèce du littoral méditerranéen et atlantique. On le trouve sur presque toute la façade méditerranéenne et sur les côtes atlantiques nord du Maroc à la Bretagne (qui est sa limite septentrionale). Il est également présent dans plusieurs stations sur le pourtour de la mer Baltique.



© CBNB, J. Le Bail